

INFORMATIONS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FDS :

Préparation :

Code produit : 998 0542
Désignation : Colle Araldite Standard Extra puissante, 2 tubes de 100 ml
Utilisation : Durcisseur et Composants époxy

Identification de la Société :

Raison Sociale: Cookson-CLAL
Adresse siège social : 5 Chemin du Plateau 69570 Dardilly
Telephone: 0800 878 202
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

N° ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>
Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Antipoison Français.
Ces centres antipoison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse	: Everslaan 45 3078 Everberg Belgique
Téléphone	: +41 61 299 20 41
Téléfax	: +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgenceNuméro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with oleic acid and triethylenetetramine

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine



Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H317 H318 H411	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	P261 P273 P280 P305 + P351 + P338 + P310 P333 + P313 P391	Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with oleic acid and triethylenetetramine

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine

Trientine

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated), alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines,, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction,	Non attribuée - 01-2119972322-40	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 50 - < 70
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with oleic acid and triethylenetetramine	68154-62-1 Polymère	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 30 - < 50
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine	90640-66-7 292-587-7 01-2119487290-37	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 5 - < 10
Trientine	112-24-3 203-950-6 612-059-00-5 -	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,25 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

apparaissent.

- | | | |
|---------------------------------|---|--|
| Protection pour les secouristes | : | Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. |
| En cas d'inhalation | : | En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas de contact avec la peau | : | Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : | Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche
--------------------------------	---	---

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Moyens d'extinction inappropriés : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Ammoniaque
Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.
- Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.2 Date de révision: 25.01.2021 Numéro de la FDS: 400001021218 Date de dernière parution: 17.12.2019
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Amines, polyéthylène poly-, fraction de tétraéthylène pentamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,82 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	0,25 mg/cm2
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,14 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets locaux	0,021 mg/cm2
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,21 mg/kg p.c./jour
Trientine	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	5380 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,57 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	1 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à long terme	0,028 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à court terme	8 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	1600 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à court terme	20 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à court terme	1 mg/cm2
	Consommateurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à court terme	0,25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,29 mg/m3

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.2 Date de révision: 25.01.2021 Numéro de la FDS: 400001021218 Date de dernière parution: 17.12.2019
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

	Consommateur s	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,41 mg/kg p.c./jour
	Consommateur s	Dermale	Effets locaux, Exposition à long terme	0,43 mg/cm2

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine	Eau douce	0,01 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,068 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	4,6 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,198 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,32 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	2,5 mg/kg poids sec (p.s.)
Trientine	Eau douce	190 µg/l
Remarques:	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	95,9 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Eau de mer	38 µg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	200 µg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment marin	19,2 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	19,1 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	4,25 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Empoisonnement secondaire	0,18 mg/kg
	Facteurs d'Évaluation	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : 10 - 480 min

Matériel : Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Délai de rupture : > 8 h

Remarques

: Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps

: Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire

: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Type de Filtre recommandé:
Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques

Filtre de type

: Filtre de type A-P

Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Type mixte protégeant des particules et de l'ammoniac/des amines (K-P)

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: 11 Concentration: 500 g/l
Point de fusion/point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'éclair	: > 150 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Vitesse de combustion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: insoluble (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

octanol/eau

Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de décomposition : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Viscosité
Viscosité, dynamique : 25 000 - 30 000 mPa,s (25 °C)

Propriétés explosives : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Propriétés comburantes : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : ammoniac, anhydre
Aldéhydes
Oxydes d'azote (NOx)
monoxyde de carbone
dioxyde de carbone
Cétones

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2 000 mg/kg
- Produit Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée - Produit : Estimation de la toxicité aiguë : > 2 000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Irritation légère de la peau
BPL: oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Espèce: Lapin
Evaluation: Corrosif
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Effets irréversibles sur les yeux
BPL: oui

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Evaluation: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction

:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 479
Résultat: positif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif

: Activation du métabolisme: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 482
Résultat: négatif

Trientine:

Génotoxicité in vitro : Concentration: 0 - 200 µg/L
Activation du métabolisme: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 482
Résultat: négatif

Composants:

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Génotoxicité in vivo : Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Trientine:

Génotoxicité in vivo : Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Dose: 0 - 600 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules : Donnée non disponible
germinales- Evaluation

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Cancérogénicité

Composants:

Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:

Espèce: Souris, mâle

Voie d'application: Dermale

Durée d'exposition: 627 jours

Dose: ≥ 42 mg/kg

Fréquence du traitement: 3 quotidien

Méthode: OCDE ligne directrice 451

Résultat: négatif

Trientine:

Espèce: Souris, mâle

Voie d'application: Dermale

Dose: 42 mg/kg

Fréquence du traitement: 3 jours / semaine

Méthode: OCDE ligne directrice 451

Résultat: négatif

Espèce: Souris, mâle

Voie d'application: Dermale

Durée d'exposition: 104 semaines

Dose: 16.8 mg/kg

Fréquence du traitement: 3 jours / semaine

Méthode: OCDE ligne directrice 451

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Composants:

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction

:

Effets sur la fertilité

: Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 422

Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.

Composants:

Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:

Incidences sur le

: Espèce: Lapin, femelle

développement du fœtus

Voie d'application: Dermale

Toxicité maternelle générale: Dose sans effet observé: 50

Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Oral(e)

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Trientine:

Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: > 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin
Voie d'application: Dermale
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 125 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Composants:**

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction

:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 1000 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 6 WeeksNombre d'expositions: 7 d

Méthode: Toxicité subaiguë

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 50

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 4 368 hMéthode: Toxicité subchronique

Espèce: Lapin, mâle et femelle

NOAEL: 50

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 744 hNombre d'expositions: 5 d

Méthode: Toxicité subaiguë

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Trientine:
Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 50
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 26 WeeksNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subchronique

Toxicité à dose répétée - : Donnée non disponible
Evaluation

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

Contact avec la peau: Donnée non disponible

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Information supplémentaire

Ingestion: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction

- :
- | | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 7,07 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 5,18 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2,43 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les microorganismes | : CE50 (boue activée): 421 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 209 |

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with oleic acid and triethylenetetramine:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

- | | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 420 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1. |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 24,1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce |

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Méthode: Testé selon Annexe V de la Directive CEE 67/548.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 6,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 : 97,3 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Trientine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 330 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA OTS 797.1400

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 31,1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 20 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 800 mg/l
Durée d'exposition: 0,5 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 1,9 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Amines, polyéthylènenepoly-, fraction de tétraéthylènenepentamine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: N'est pas biodégradable.
Biodégradation: 17 %
Durée d'exposition: 84 d
Méthode: OCDE ligne directrice 302 A

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Trientine:

Biodégradabilité

: Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 162 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 20 %
Durée d'exposition: 84 d
Méthode: OCDE ligne directrice 302 A

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: -3,16

Trientine:

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: -2,65 (20 °C)
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Répartition entre les
compartiments : Koc: 3,2 - 3,7
environnementaux Méthode: OCDE ligne directrice 106

Trientine:

Répartition entre les
compartiments : Koc: 1584,9 - 5012
environnementaux Méthode: OCDE ligne directrice 106

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(POLYAMIDE RESIN)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 9

14.4 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964

Instructions de conditionnement (avion de ligne)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

14.1 Numéro ONU ou : UN 3082

numéro d'identification

14.2 Désignation officielle : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. de transport de l'ONU (POLYAMIDE RESIN)

14.3 Classe(s) de danger : 9 pour le transport

14.4 Groupe d'emballage : III

Etiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin : oui

ADR

14.1 Numéro ONU ou : UN 3082

numéro d'identification

14.2 Désignation officielle : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. de transport de l'ONU (POLYAMIDE RESIN)

14.3 Classe(s) de danger : 9 pour le transport

14.4 Groupe d'emballage : III

Etiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour : oui

l'environnement

RID

14.1 Numéro ONU ou : UN 3082

numéro d'identification

14.2 Désignation officielle : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. de transport de l'ONU (POLYAMIDE RESIN)

14.3 Classe(s) de danger : 9 pour le transport

14.4 Groupe d'emballage : III

Etiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour : oui

l'environnement

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
E2 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 51, 49, 49 bis

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4511

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

ARALDITE STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.12.2019
2.2	25.01.2021	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Composants époxy

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique
Téléphone : +41 61 299 20 41
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.2 Date de révision: 25.01.2021 Numéro de la FDS: 400001021217 Date de dernière parution: 17.07.2019
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2 01-2119456619-26	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411 Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319 ≥ 5 %	≥ 70 - < 90
Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2, ,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4, ,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2, ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane,	- - 01-2119454392-40-0001	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	≥ 2,5 - < 10
Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100	25068-38-6 Polymère	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	≥ 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Les deux 25068-38-6 et 1675-54-3 peuvent être utilisés pour décrire la résine époxy qui est produite par la réaction du bisphénol A et épichlorohydrine

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas d'inhalation | : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas de contact avec la peau | : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | |
|----------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

la lutte contre l'incendie : égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone
Oxydes de carbone
Composés halogénés

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,93 mg/m3

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.2 Date de révision: 25.01.2021 Numéro de la FDS: 400001021217 Date de dernière parution: 17.07.2019
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

phénylèneoxyméthylène]]bisoxirane				
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,87 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,0893 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
Bis(2-ethylhexyl) adipate	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	17,8 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	25,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,4 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	13 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	1,7 mg/kg p.c./jour
Silica, amorphous, fumed, cryst.-free	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Eau douce	0,006 mg/l
Remarques:	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,341 mg/kg poids sec (p.s.)
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,034 mg/kg poids sec (p.s.)
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,065 mg/kg poids sec (p.s.)
	Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.2 Date de révision: 25.01.2021 Numéro de la FDS: 400001021217 Date de dernière parution: 17.07.2019
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

	Empoisonnement secondaire	11 mg/kg
Bis(2-ethylhexyl) adipate	Sol	0,865 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection des mains
- Matériel : caoutchouc butyle
- Délai de rupture : > 8 h
- Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)
- Matériel : Caoutchouc nitrile
- Délai de rupture : 10 - 480 min
- Matériel : Gants en néoprène
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
- Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : liquide
- Couleur : beige clair
- Odeur : légère
- Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
- pH : 6

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Concentration: 500 g/l

Point de fusion/point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'éclair	: 210 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Vitesse de combustion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	: 0,0001 kPa
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité	: 1,15 g/cm ³ (25 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Solubilité dans d'autres solvants	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Viscosité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
Composés halogénés

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:
Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce: Lapin
Durée d'exposition: 4 h
Evaluation: Irritant pour la peau.
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Irritant pour la peau.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:
Espèce: Lapin

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Irritant pour la peau.

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:
Espèce: Lapin
Evaluation: Irritant pour les yeux.
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Irritant pour les yeux.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane
:
Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:
Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:
Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition: Peau
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 429
Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane
:
Voies d'exposition: Peau
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 429
Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:
Voies d'exposition: Peau
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Evaluation: Donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Activation du métabolisme: sans activation métabolique
Résultat: positif

: Type de Test: essai de mutation inverse
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: Mutagenicité: Essai de mutation réverse sur Salmonella typhimurium
Résultat: négatif

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-(2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy)methyl)oxirane

:
Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: positif

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vitro.

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test in vivo
Espèce utilisée pour le test: Souris (mâle)
Type de cellule: Germe
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 3333, 10000 mg/kg
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène
Espèce utilisée pour le test: Rat (mâle)
Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 50,250,500,1000 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 488
Résultat: négatif

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy)methyl}oxirane

:
Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 48 h
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Germe
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0 - 5000 mg/kg

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Méthode: OPPTS 870.5395
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Donnée non disponible

Cancérogénicité

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce: Rat, mâle

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 24 mois

Dose: 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement: 7 jours / semaine

Dose sans effet toxique observé: 15 mg/kg p.c./jour

Méthode: OCDE ligne directrice 453

Résultat: négatif

Organes cibles: Organes digestifs

Espèce: Souris, mâle

Voie d'application: Dermale

Durée d'exposition: 24 mois

Dose: 0, 0.1, 10, 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement: 3 jours / semaine

Dose sans effet observé: 0,1 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 453

Résultat: négatif

Organes cibles: Organes digestifs

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Dermale

Durée d'exposition: 24 mois

Dose: 0.1, 100, 1000 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement: 5 jours / semaine

Dose sans effet observé: 100 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 453

Résultat: négatif

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 24 mois

Dose: 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement: 7 jours / semaine

Dose sans effet toxique observé: 100 mg/kg p.c./jour

Méthode: OCDE ligne directrice 453

Résultat: négatif

Organes cibles: Organes digestifs

Espèce: Rat, femelles

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 24 mois

Dose: 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Dose sans effet observé: 2 mg/kg p.c./jour
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Résultat: négatif
Organes cibles: Organes digestifs

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 24 mois
Dose: 15 mg/kg
Fréquence du traitement: 7 quotidien
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Résultat: négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 238 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet observé:
540 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: Dose sans effet
observé: 750 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Aucune réaction secondaire.
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement
précoce de l'embryon n'a été observé.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-
[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-
ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane
:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement
précoce de l'embryon n'a été observé.

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet observé:
750 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: Dose sans effet
observé: 750 Poids corporel mg / kg

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Dermale
Dose: 0, 30, 100 or 300 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 28 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: Dose sans effet toxique observé: 300 Poids corporel mg / kg
Méthode: Autres lignes directrices
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 20, 60 or 180 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 13 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 60 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: Dose sans effet toxique observé: 180 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 60, 180 and 540 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 10 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 180 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: Dose sans effet toxique observé: > 540 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane
:

Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Dermale
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence tératogène.

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Dermale
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids corporel mg / kg
Méthode: Autres lignes directrices
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 60 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 180 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 50 mg/kg

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Durée d'exposition: 14 WeeksNombre d'expositions: 7 d

Dose: 0, 50, 250, 1000 mg/kg/day

Méthode: OCDE ligne directrice 408

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: >= 10 mg/kg

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 5 d

Dose: 0, 10, 100, 1000 mg/kg/day

Méthode: OCDE ligne directrice 411

Espèce: Souris, mâle

NOAEL: 100 mg/kg

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Voie d'application: Contact avec la peau
Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 3 d
Dose: 0, 1, 10, 100 mg/kg/day
Méthode: OCDE ligne directrice 411

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 250 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subchronique

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 50 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 14 WeeksNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subchronique

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOEL: 10 mg/kg
Voie d'application: Contact avec la peau
Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 5 d
Méthode: Toxicité subchronique

Toxicité à dose répétée - : Donnée non disponible
Evaluation

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Contact avec la peau: Donnée non disponible

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Ingestion: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : 11 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA-660/3-75-009

NOEC : 4,2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA-660/3-75-009

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane
:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 2,54 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,55 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: Boue activée, non adaptée
Concentration: 20 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)
pH: 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane
:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 3 mg/l
Résultat: N'est pas biodégradable.
Biodégradation: env. 0 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.E.

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des eaux usées)

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Concentration: 20 mg/l
Résultat: N'est pas biodégradable.
Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)
pH: 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 31
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,242 (25 °C)
pH: 7,1
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:
Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 150
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,7 - 3,6
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 31
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Répartition entre les : Koc: 445
compartiments

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

environnementaux

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:

Répartition entre les : Koc: 4460
compartiments Méthode: OCDE ligne directrice 121

environnementaux

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Répartition entre les : Koc: 445
compartiments

environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro ONU ou : UN 3082
numéro d'identification

14.2 Désignation officielle : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
de transport de l'ONU

(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY
RESIN)

14.3 Classe(s) de danger : 9
pour le transport

14.4 Groupe d'emballage : III

Etiquettes : Miscellaneous

Instructions de : 964
conditionnement (avion

cargo)

Instructions de : 964
conditionnement (avion de
ligne)

IATA (Passager)

Dangereux pour : oui
l'environnement

IATA (Cargo)

Dangereux pour : oui
l'environnement

IMDG

14.1 Numéro ONU ou : UN 3082
numéro d'identification

14.2 Désignation officielle : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
de transport de l'ONU N.O.S.
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY
RESIN)

14.3 Classe(s) de danger : 9
pour le transport

14.4 Groupe d'emballage : III

Etiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin : oui

ADR

14.1 Numéro ONU ou : UN 3082
numéro d'identification

14.2 Désignation officielle : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

de transport de l'ONU L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 9

14.4 Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnement
Dangereux pour l'environnement : oui

RID

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 9

14.4 Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnement
Dangereux pour l'environnement : oui

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E2 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 51

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4511

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AICS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaires

AICS (Australie), AIIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOIC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315 : Provoque une irritation cutanée.

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE

ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 17.07.2019
1.2	25.01.2021	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 02.02.2021

SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.